

# L'ASSOCIATION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

ORGANE OFFICIEL DE LA "CATHOLIC MUTUAL BENEFIT ASSOCIATION."

## UN ANNIVERSAIRE

Avec son numéro du 17 janvier, l'*Etendard*, commémorant un jour de grand deuil, rappelle le souvenir de son fondateur, F.-X.-A. Trudel, mort sur la brèche avec la bravoure d'un héros et la générosité d'un martyr. Tous nos lecteurs ont appris déjà les traits saillants de la vie publique du sénateur Trudel : ils savent qu'il fut, comme le dit l'*Etendard*, " valeureux soldat de la vérité " intégrale et des droits de notre race, " vigoureux adversaire de l'erreur, de la fraude, de la corruption, des doctrines perverses et de la mauvaise administration des destinées du pays. " ils connaissent moins quelques autres détails, dont nous sommes en mesure de parler.

Ce travailleur infatigable qui passait les nuits à rédiger cinq ou six colonnes d'articles pour son journal, et à corriger encore lui-même les premières épreuves de ces articles, n'allait pas au lit avant quatre heures du matin, et se faisait invariablement éveiller avant six heures. On le voyait alors gagner le chemin de l'église. Il allait subir aux pieds de l'autel son heure d'agonie, et en prévision des avanies, des accusations, des outrages dont certains adversaires avaient coutume de l'abreuver, des traverses qui étaient devenues son pain quotidien, des criminelles conspirations qui ne cessaient d'attenter à la vie d'une œuvre particulièrement chère à son cœur de patriote, il s'écriait, tout en priant pour ses bourreaux : *Mon Dieu ! que ce soit votre volonté qui se fasse et non la mienne !* Telles devaient être assurément les dispositions d'une âme aussi sincèrement, aussi profondément chrétienne.

Et cet homme que ses multiples devoirs d'avocat, d'homme politique, de sénateur, de directeur d'un organe important de l'opinion, de collègue de

prématurément aux yeux des nombreux et fervents amis et admirateurs de F.-X.-A. Trudel. L'*Etendard* nous donne l'assurance que l'esprit de son fondateur l'anime ; espérons qu'il vivra, qu'il grandira, et qu'il pourra traduire par des actes les désirs de son ancien directeur.

## SOCIÉTÉ DE LA DOCTRINE CATHOLIQUE

ASSOCIATION DE LAIQUES POUR COOPÉRER A L'ACTION DE L'ÉGLISE.

La Société de la doctrine catholique, qui vient d'être organisée en cette ville, dit le *Newark Journal*, est l'un des résultats du congrès catholique tenu l'an dernier à Baltimore. Elle comprend parmi ses membres plusieurs catholiques éminents de la ville. Avec le distingué archevêque de St-Paul, Minn., ses membres croient que le progrès de l'Église catholique en ce pays doit dépendre dans une large mesure du dévouement, de l'activité et de l'énergie des laïques.

Ils croient aussi que le catholicisme, pour être aimé et embrassé, a besoin d'être connu et compris, et qu'ainsi un vaste champ s'ouvre à l'action des catholiques laïques, qui ont le devoir de fournir leur part de contribution à la propagande de la vérité catholique et des saines doctrines.

Les principaux moyens à être employés pour atteindre la fin proposée sont un prompt et persistant démenti aux jugements erronés, aux attaques, et aux calomnies contre la doctrine catholique ; la propagande de livres, brochures, feuillets et journaux catholiques ; dans l'occasion, des conférences publiques sur les questions d'intérêt catholique ; la circulation des bons livres dans les prisons et les maisons de réformation. Cette société, qui se compose uniquement de laïques, a reçu la chaleureuse approbation de l'évêque Wigger et le cordial encouragement de Mgr Doane.

L'archevêque Ireland, recommandant l'œuvre de la Société, écrit, en qui suit : " Le

plus souvent, lorsqu'ils se réunissent, c'est à l'appel de candidats cherchant à séduire les électeurs. Que ceux qui se sont dérangés ce soir aient confiance. Celui qui leur parle n'est candidat ni ici, ni ailleurs. Ils ont donc plus de chances d'entendre la vérité. Je veux essayer de la faire parvenir jusqu'à eux sous la forme la plus pratique.

Comment l'ouvrier peut-il améliorer sa situation ? A cette redoutable question existe-t-il une réponse précise, qui donne à tous une satisfaction définitive ? Non. Il n'y a en cette matière ni secret, ni panacée. Ne croyez ni aux chimères du socialisme révolutionnaire, ni aux utopies, moins violentes en la forme, mais toutes aussi décevantes, du socialisme scientifique.

Aujourd'hui tous les projets revêtent la même apparence : l'intervention de l'État. C'est la loi et le décret qui seraient chargés désormais d'améliorer la situation des travailleurs. C'est la réglementation qui interviendrait pour réformer le contrat libre, et, comme il arrive toujours, le législateur lancé sur cette pente ne pourrait plus s'arrêter.

Rien de plus simple, dit-on, que de limiter à 8 heures les heures de travail. Nous voulons les trois 8, disent les meneurs : 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de sommeil. A-t-on songé aux conséquences d'une telle mesure ? Le patron qui peut occuper aujourd'hui 100 ouvriers travaillant 12 heures par jour, moyennant un salaire de 3 francs, se verra forcé d'en embaucher 50 de plus. Tant mieux, s'écrie-t-on, voilà 50 malheureux qui auront du travail. Assurément, mais le patron ne diminuera-t-il pas les salaires de tous ? On a fait en Angleterre un calcul analogue et plus saisissant encore : les chemins de fer anglais emploient 360,000 hommes qui travaillent 12 heures. Si la journée est réduite à 8 heures, il leur faudra 180,000 employés et ouvriers de plus, mais le salaire sera réduit dans une proportion égale. Au lieu de gagner leur vie convenablement, anciens et nouveaux ouvriers mourront de faim.

Ne craignez rien, répondent les défenseurs

atteint la main-d'œuvre et la fabrication étrangère, elle n'a rien fait. La concurrence détruira son œuvre. Les socialistes ne s'arrêtent pas pour si peu : la législation internationale répond à tout : ils n'hésitent pas à traverser les frontières et décrètent que les nations oubliant leurs querelles, leurs dissidences, leurs rivalités, régleront en commun les conditions du travail, le taux des salaires, les limites de la production. Des traités négociés par la diplomatie feront entrer le commerce et l'industrie dans le domaine du droit des gens et l'exécution de ces engagements d'un nouveau genre sera garantie par un procédé sans précédents entre nations : la surveillance mutuelle par des inspections internationales.

Prodigieux assemblage de chimères constituant sous sa forme la plus dangereuse l'utopie de l'ingérence universelle de l'État, créant une force sans limites, distribuant à l'humanité les rôles et les bienfaits, supprimant la liberté, usant de l'impôt pour parer aux griefs et redresser les torts, organisant une société d'où serait bannie toute initiative, donnant naissance enfin, à la grande joie des Jacobins, à l'organisation la plus despotique que le monde ait vue depuis les cités antiques !

Aucun de ces rêves n'enfantera l'amélioration du sort de l'ouvrier. S'il est une baguette magique au monde, il faut la chercher ailleurs, dans cette vieille et respectable notion de l'épargne qui est la base de tout capital.

(à suivre)

## L'HON. J. SHEEHY

Un journal de Montréal rend au populaire représentant de la division de Québec-Est un très légitime tribut d'éloges dont nous sommes heureux de reproduire les points saillants : —

Le trésorier de la province est un personnage important, très important même dans le gouvernement. D'abord, parce que

épreuves de ces articles, n'allait pas au lit avant quatre heures du matin, et se faisait invariablement éveiller avant six heures. On le voyait alors gagner le chemin de l'église. Il allait subir aux pieds de l'autel son heure d'agonie, et en prévision des avanies, des accusations, des outrages dont certains adversaires avaient coutume de l'abreuver, des traverses qui étaient devenues son pain quotidien, des criminelles conspirations qui ne cessaient d'attenter à la vie d'une œuvre particulièrement chère à son cœur de patriote, il s'écriait, tout en priant pour ses bourreaux : *Mon Dieu ! que ce soit votre volonté qui se fasse et non la mienne !* Telles devaient être assurément les dispositions d'une âme aussi sincèrement, aussi profondément chrétienne.

Et cet homme que ses multiples devoirs d'avocat, d'homme politique, de sénateur, de directeur d'un organe important de l'opinion publique, de polémiste catholique, chargeaient d'une tâche immense, et qui dérobaît à la nuit les heures de travail que le jour ne pouvait lui donner, trouvait néanmoins des loisirs pour s'occuper longuement des intérêts, des besoins et de l'avenir des employés de *l'Étendard*. Il avait pour eux une sollicitude toute paternelle qui se manifestait par l'attentif accueil qu'il faisait à leurs demandes, par l'empressement avec lequel il leur portait la réponse désirée, par le contentement qu'il éprouvait de pouvoir faire augmenter leurs salaires, par les efforts constants pour placer chacun en sa sphère et pour diviser la besogne générale d'une manière appropriée, autant que possible, aux aptitudes spéciales de chacun.

Étant au fait de l'amélioration apportée au sort des travailleurs dans certains établissements d'Europe, et notamment en France par M. Harmel, sous l'inspiration d'une philanthropie chrétienne, le sénateur Trudel regrettait que l'existence toujours plus ou moins menacée de son journal ne lui permit pas de suivre ces grands exemples. Un jour, il nous communiqua avec détails ses idées à ce sujet. Il caressait le projet d'une sorte de participation aux bénéfices, d'un contrat de travail qui aurait assuré aux divers employés de *l'Étendard* un secours en temps de maladie et une réserve pour les jours de la vieillesse. Mais il ne se faisait pas d'illusion : il avait avec tristesse l'impossibilité de se trouver de mettre à exécution son généreux dessein ; seulement, il se promettait de diriger ses efforts vers ce résultat.

La mort est venue briser cette vie.

ment, de l'activité et de l'énergie des laïques.

Ils croient aussi que le catholicisme, pour être aimé et embrassé, a besoin d'être connu et compris, et qu'ainsi un vaste champ s'ouvre à l'action des catholiques laïques, qui ont le devoir de fournir leur part de contribution à la propagande de la vérité catholique et des saines doctrines.

Les principaux moyens à être employés pour atteindre la fin proposée sont un prompt et persistant démenti aux jugements erronés, aux attaques, et aux calomnies contre la doctrine catholique ; la propagande de livres, brochures, feuillets et journaux catholiques ; dans l'occasion, des conférences publiques sur les questions d'intérêt catholique ; la circulation des bons livres dans les prisons et les maisons de réformes. Cette société, qui se compose uniquement de laïques, a reçu la chaleureuse approbation de l'évêque Wigger et le cordial encouragement de Mgr Doane.

L'archevêque d'Irlande, recommandant l'œuvre de la Société, a écrit ce qui suit : " Je donne mon plus grand ferme appui à la Société de la doctrine catholique. Je suis sûr que chaque prêtre assistera de toutes ses forces. " Action laïque. " voici la devise de l'heure présente, et cette action ne peut être utilisée avec autant de force et d'efficacité qu'en l'employant à propager au loin par la plume et le papier la connaissance des enseignements et de l'histoire de l'Église de Dieu. "

La Société déclare que ses premiers efforts tendront à étendre la circulation des journaux catholiques.

## Les moyens d'améliorer la condition de l'ouvrier

(De *La Réforme Sociale*, Paris, France)

Il y a deux manières de parler à ceux qui travaillent.

Les nourrir d'illusions, leur tracer des tableaux de réformes aboutissant à des satisfactions sans limites, leur promettre le bonheur sans efforts, une réforme profonde du travail, l'intervention de l'État changeant soudainement les conditions de l'industrie, voilà le moyen d'acheter des succès faciles. C'est traiter les ouvriers en enfants qu'on leurre et qu'on gâte.

Tout autre est le devoir de ceux qui veulent les sauver et les élever : il faut leur dire, non ce qu'on rêve, mais ce qui est, leur montrer le repos au terme d'une vie de devoir, leur répéter que la paix de l'âme ne vient que des idées justes de la mesure, de la vérité, hors desquelles il n'y a que trouble, impuissance ou regrets. Voilà le langage sévère qui leur convient, langage viril digne d'être tenu à ceux dont on a souci d'améliorer le sort.

Malheureusement les hommes assemblés ont peu d'occasions de savoir le vrai. Le

Rien de plus simple, dit-on, que de limiter à 8 heures les heures de travail. Nous voulons les trois 8, disent les meneurs : 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de sommeil. A-t-on songé aux conséquences d'une telle mesure ? Le patron qui peut occuper aujourd'hui 100 ouvriers travaillant 12 heures par jour, moyennant un salaire de 3 francs, se verra forcé d'en embaucher 50 de plus. — Tant mieux, s'écrie-t-on, voilà 50 malheureux qui auront du travail. — Assurément, mais le patron ne diminuera-t-il pas les salaires de tous ? On a fait en Angleterre un calcul analogue et plus saisissant encore : les chemins de fer anglais emploient 360,000 hommes qui travaillent 12 heures. Si la journée est réduite à 8 heures, il leur faudra 180,000 employés et ouvriers de plus, mais le salaire sera réduit dans une proportion égale. Au lieu de gagner leur vie convenablement, anciens et nouveaux ouvriers mourront de faim.

Ne craignez rien, répondent les défenseurs des théories socialistes. L'état y pourvoira, il mettra obstacle aux combinaisons ruineuses des patrons, en fixant le taux du salaire des ouvriers. Ainsi la limitation du nombre d'heures de travail entraînera comme conséquence inévitable un tarif minimum du salaire, et cette loi sera dirigée contre les patrons afin de les obliger à ne pas abaisser le prix de la journée.

Pour échapper à une mesure qui les ruine, que les patrons ne s'avisent pas de prendre des femmes et des enfants, les réformateurs leur apprendront que le travail des enfants doit être interdit dans la plupart des ateliers parce qu'ils font aux hommes une concurrence ruineuse.

Ainsi de quelque côté qu'il se tourne, le patron serait impuissant à débattre le prix de journée. En vain, il constaterait que l'élevation du salaire maintient à un taux excessif le prix de revient, qu'il ne peut plus trouver de débouchés, qu'il fabrique à perte. En face de la loi qui l'étreindrait, il n'aurait qu'un parti à prendre : fermer son usine. L'arrêt du travail, le chômage et, pour toute perspective, la ruine d'une industrie, tel est le terme nécessaire de l'intervention de l'État empêchant le jeu normal de la concurrence.

Voilà l'origine de tout le mal, s'écrient les socialistes. La concurrence ! c'est elle qui est responsable de tout : c'est à elle que nous nous en prenons. Si le tisseur d'Amiens est moins payé, c'est que le tissage de Roubaix produit trop et pèse sur les cours. Il faut que le législateur, et c'est son œuvre propre, règle la production, déclare que telle fabrique produira tant de pièces, telle autre tant, et que les agents de l'État surveillent incessamment l'achat des matières premières et la sortie des marchandises ouvrees.

Ainsi la loi qui a limité les heures, fixé les salaires, réglé le travail des sexes, prohibé la concurrence, met des bornes à la fabrication. Vain effort ! si la loi n'a pas

pu, comme nous l'espérons, à la grande joie des Jacobins, à l'organisation la plus despotique que le monde ait vue depuis les cités antiques !

Aucun de ces rêves n'enfantera l'amélioration du sort de l'ouvrier. S'il est une baguette magique au monde, il faut la chercher ailleurs, dans cette vieille et respectable notion de l'épargne qui est la base de tout capital.

(à suivre)

## L'HON. J. SHEHYN

Un journal de Montréal rend au populaire représentant de la division de Québec-Est un très légitime tribut d'éloges dont nous sommes heureux de reproduire les points saillants : —

Le trésorier de la province est un personnage important, très important même dans le gouvernement. D'abord, parce que c'est lui qui tient les cordons de la bourse, et surtout parce que c'est sur lui que se portent généralement les fureurs de l'opposition qui en fait généralement la tête de Turc sur laquelle se passent tous ses accès de mauvaise humeur. Il faut donc que le titulaire de ce poste réunisse à la fois les capacités financières, l'honorabilité et l'impeccabilité. Si jamais homme concentre au plus haut degré ces éminentes qualités, c'est bien l'honorable Joseph Shehyn, le Trésorier actuel du gouvernement de l'hon. M. Mercier. Ses hautes aptitudes commerciales et financières sont trop bien connues pour qu'il soit nécessaire d'en faire un long éloge, néanmoins il est bon de rappeler que le peuple est bon juge des hommes quand il les juge d'après leurs actes et que les actes de l'hon. M. Shehyn avant son entrée dans la vie publique étaient un bon garant de ce qu'ils seraient dans l'enceinte du parlement d'abord et ensuite au sein du cabinet. L'hon. M. Mercier a confirmé le vœu populaire en appelant l'hon. M. Shehyn à administrer les finances et c'est un choix heureux dont la province a ressenti les bons effets.

Les détails biographiques relatifs à l'hon. M. Shehyn sont assez peu connus pour que nous nous départissions de la règle suivie dans ces esquisses pour donner quelques renseignements personnels que nous empruntons à une ancienne biographie due à la plume de M. P. A. J. Voyer du Canada et reproduite par la *Paix de Trois-Rivières*.

Joseph Shehyn naquit en la cité de Québec en 1829. Il reçut son éducation au Séminaire de Québec. Après avoir laissé le Séminaire il entra comme commis dans la maison Laurie et Cie. qui était alors le plus grand établissement de détail en marchandises sèches.

Les propriétaires de cet établissement ne tardèrent pas à découvrir que leur jeune commis possédait de grandes aptitudes commerciales. Le chef de la maison, M. Ar-

chibald Laurie, le protégé d'une manière toute spéciale. Il le chargea d'aller faire, en Europe, les achats de la maison.

"Après s'être acquitté, à la grande satisfaction de ses patrons, de cette besogne encore plus difficile alors qu'aujourd'hui et qui nécessitait un séjour en Europe de six mois en moyenne, par année, M. Shehyn reçut un jour la récompense qu'il avait si bien méritée; on lui annonça qu'il devenait l'un des associés de la maison. Il le fut jusqu'à l'époque où la société fut dissoute par le retrait de M. Laurie qui se faisait vieux.

"Après la dissolution de la société Laurie et Cie, M. Shehyn en forma une autre avec Messieurs John Sterling et John McCall. Depuis tantôt vingt ans cette raison sociale fait le commerce de gros sous les noms de McCall, Shehyn et Co, à Québec, et de Sterling, McCall et Co. à Montréal.

"En 1858, M. Shehyn épousa Delle Marie-Zoé-Virginie Verret, fille aînée de M. Ambroise Verret, fabricant de voitures bien connu de Québec et dont l'établissement compte au-delà d'un demi-siècle d'existence.

L'hon. M. Shehyn représente à la Chambre de Québec la même division électorale que l'hon. M. Laurier à Ottawa, la patriotique division de Québec Est. Ces deux hommes politiques d'un caractère et d'un genre si différent ont su capter au même degré la faveur de cette population si intelligente, si juste, si impressionnable, si dévouée. L'un, Laurier, est le grand orateur au cœur toujours inquiet de revendiquer les droits sociaux et moraux de ses concitoyens, aux grandes envolées patriotiques; l'autre, Shehyn est l'homme méthodique et froid qui marche droit au but sans dévier, avec la ténacité de l'homme sûr de lui-même; chez lui pas d'excitation, tout est mesuré. Ses concitoyens lui confient une charge, un devoir et il l'accomplit avec toute sa force et son énergie. L'un est le cœur qui pousse, la tête qui pense, la langue d'argent qui parle; l'autre est l'esprit qui pèse, la main qui agit, mais tous deux ont une vertu, un culte qui leur est commun et que Québec Est prise le plus en eux, cette vertu, ce culte c'est l'honneur, l'honneur sous toutes ses formes, dans toutes ses acceptions.

A toutes ces qualités l'hon. M. Shehyn joint les plus excellentes qualités du cœur qui en fait personnellement un des membres les plus aimés du Cabinet. Jouissant d'une très grande fortune, il en fait jouir également ses amis et tous ceux qui l'approchent. Les splendeurs de sa résidence, la magnificence des fêtes qu'on y donne, le gracieux accueil qu'y reçoivent les amis et les invités sont bien connus de tous ceux qui ont l'occasion de se trouver à Québec pendant les sessions et qui ont profité de sa large hospitalité. Depuis deux parlements, l'hon. M. Shehyn est réélu par acclamation. C'est assez dire que ses adversaires reconnaissent

## LES MAÎTRES DE POSTE

### Quelque chose à ajouter à leurs attributions

Sous ce titre, notre confrère de l'*Electeur*, après avoir dit que le ministre des Postes se propose de présenter au parlement d'Ottawa une loi assurant aux maîtres de poste une rémunération plus élevée, fait la proposition suivante à laquelle nous donnons notre entière adhésion :

Par la même occasion, on devrait attacher régulièrement aux fonctions des maîtres de poste une besogne pour laquelle la nature de leurs devoirs les désigne naturellement. Dans tous les pays avancés, les maîtres de poste sont les meilleurs agents de journaux. Personne n'est dans des conditions plus favorables qu'eux pour solliciter et faire des abonnements, attendu qu'il n'y a pas un habitant de leurs localités respectives, pauvre comme riche, qui ne visite périodiquement, au moins une fois par semaine, le bureau de poste. Ils voient tout le monde, connaissent tout le monde, sont au courant des préférences, particulières de chacun; ils savent qu'un tel a besoin d'un journal politique, et de quelle couleur; tel autre d'une publication agricole, commerciale ou religieuse. De plus, leur position en fait des agents responsables; on du moins il serait facile au gouvernement qui les emploie de les obliger, sous peine des destitution, à rendre compte fidèlement de deniers qu'on leur confie pour les journaux.

Aux yeux du gouvernement, le journal doit être un puissant instrument d'éducation. C'est à ce point de vue que le gouvernement Mackenzie a aboli l'ancien tarif postal sur les journaux. On ne saurait donc trop faire pour encourager la diffusion des journaux, qui sont pour un grand nombre une véritable école.

En même temps qu'on annoncera aux maîtres de poste que leur traitement est augmenté, on devrait leur donner instruction d'agir comme agents pour tous les journaux du pays, sans exception de partis, de sorte que les abonnés n'eussent qu'à leur remettre le prix de leur abonnement, qui serait fidèlement transmis à qui de droit. Pour faciliter cette besogne, des formules spéciales leur seraient distribuées. Ce nouveau service ferait aux maîtres de poste un petit revenu additionnel qui dans certains cas atteindrait un chiffre assez important. Aux Etats-Unis, les affaires de la souscription rapportent aux maîtres de poste de campagne beaucoup plus que les émoluments de leur office. Tous les journaux du pays consentiraient volontiers, croyons-nous, à payer

## OFFICIEL



Aux Officiers et aux membres de l'*Association Catholique de Secours Mutuel* : —

Prenez avis que, conformément à la constitution, j'ai nommé et autorisé comme députés suprêmes les frères dont les noms suivent dans l'ordre de la date de leur nomination : —

F. R. E. Campeau, Ottawa, Ont., pour les provinces de Québec, Nouveau Brunswick, Nouvelle-Ecosse, Ile du Prince-Edouard et les comtés de Carleton, Russell, Prescott, Glengarry; Renfrew, Stormont, Dundas, Guy, Lanark, Leeds et Greenville et cette partie du district de Nipissing s'étendant jusqu'à Sudbury sur le Pacifique Canadien, Ontario; John Fitzgerald, New York, N. Y., les Etats de New-York et New-Jersey; T. H. McDonald, Denver, Col., pour le Colorado; Kinsler, Omaha, Neb., pour le Nebraska et l'Iowa; William J. Bulger, Chicago, Ill., pour l'Illinois; James A. Burns, Pittsburgh, Pa., pour la Pennsylvanie; L. J. McParlin, Lockport, N. Y., pour le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Rhode Island, le Connecticut, le North Dakota, le South Dakota, le Wyoming, le Montana, l'Utah, l'Idaho, le Nevada, l'Oregon, le Washington; Frank Randel, Cleveland, O., pour l'Ohio; J. B. Todembier, Detroit, Mich., pour le Michigan; P. O'Reilly, Montréal, Canada, pour la Colombie Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest, Canada; Francis Cleary, Windsor, pour la province du Manitoba et la province d'Ontario dans la Puissance du Canada, excepté la ville d'Ottawa et les comtés de Carlton, Russell, Prescott, Glengarry, Renfrew, Stormont, Dundas, Guy, Greenville et Leeds et Lanark et cette partie du Nipissing s'étendant jusqu'à Sudbury sur le Pacifique Canadien; John J. Gilligan, Grafton, W. Va., pour l'Ouest de la Virginie; Daniel M. Clark, Brainerd, Minn., pour le Minnesota; J. A. Skelley, Mc Keesport, Pa., pour le Maryland; Peter C. Becker, Leavenworth, Kan., pour les comtés de Leavenworth, Wyandotte, Atchison, Johnson, Jackson, Doniphan, Douglas, Miami, Line, Anderson, Allen, Bourbon, Woodson, Wilson, Neosho, Crawford, Montgomery, Labitte, Cherokee, Kansas; Daniel J. Kelly, Beatti, Kan., pour les comtés de Nemaha, Marshall, Washington, Republic, Jewel, Smith, Osborne, Brown, Kansas; T. J. Buterly, Topeka, Kan., Shawnee, Osage, Coffey, Wabannsee, Lyon, Greenwood, Elk, Davis, Morris, Chase, Butler, Sedgwick, Sumner, Harvey, Marion, Reno, Mepherston, Kansas; Dr.

dresser nos chaleureux remerciements aux généreux souscripteurs qui ont fait largement leur part pour encourager l'entreprise, et nous devons ici les mentionner : — Succursale 66, de Mattawa, Ont., 25 copies; succursale de Calgary, Territoire du Nord-Ouest, 20 copies; succursale 29, d'Ottawa, 61 copies; succursale 97, de St-Roch de Québec, 50 copies; succursale 109, St-Jean-Baptiste de Québec, 25 copies. A part de cela, quatre particuliers demandant chacun une copie. A tous ces généreux souscripteurs, encore une fois merci.

Sous les titre et sous-titre *L'Eglise Catholique-Son Histoire*, M. H. W. Deare, directeur du *C. M. B. A. Weekly*, publie une fort intéressante série de *Lettres à ma nièce* qui donne envie de lire la suite.

Parlant de la constitution révisée par la dernière convention du Conseil Suprême, le *C. M. B. A. Weekly* dit qu'elle est calculée pour bâtir une grande association à laquelle tous les catholiques des Etats-Unis et du Canada devront être fiers d'appartenir. Aussi, les membres de la C. M. B. A. ont-ils le devoir d'appliquer toutes leurs énergies à rendre de plus en plus forte, de mieux en mieux durable cette union des forces catholiques, et de répudier tout ce qui peut tendre à les affaiblir. Les catholiques habitant sur ce vaste continent, quelles que soient les différences de race, de langue, de territoire qui les distinguent les uns des autres, sont des frères que des sentiments communs doivent animer, des soldats qu'une même cause appelle sous les mêmes armées et qui ont tous à se défendre contre le même ennemi, l'ennemi de leur foi et de leurs mœurs.

Un correspondant du *C. M. B. A. Weekly* lui écrit pour lui exprimer le désir d'avoir des nouvelles de la succursale 80 de la C. M. B. A., établie à New Brighton. A cela notre confrère répond qu'il serait heureux de pouvoir publier de courts mais fréquents rapports de chacune des succursales qui voudraient bien donner signe de vie. De notre côté, nous serions aussi aise que notre distingué confrère de Détroit de donner souvent des nouvelles des diverses succursales de la C. M. B. A. Mais que voulez-vous que nous fassions? La plupart des succursales sont muettes.

Le *C. M. B. A. Weekly* prend occasion de ce fait pour formuler des reproches qui nous paraissent bien mérités. Nous supposons, dit-il, — que les membres de la succursale 80 sont comme les membres de tant d'autres succursales, qui paraissent croire que la C. M. B. A. est seulement une société d'assurance de vie, et que l'on n'a pas à attendre d'eux autre chose que le paiement de leurs primes. Les fondateurs de la C. M. B. A. avaient pourtant de plus hautes fins en vue : ils se proposaient sur

tenacité de l'honneur sur de lui-même ; chez lui pas d'excitation, tout est mesuré. Ses concitoyens lui confient une charge, un devoir et il l'accomplit avec toute sa force et son énergie. L'un est le cœur qui pousse, la tête qui pense, la langue d'argent qui parle ; l'autre est l'esprit qui pèse, la main qui agit, mais tous deux ont une vertu, un culte qui leur est commun et que Québec Est prise le plus en eux, cette vertu, ce culte c'est l'honneur, l'honneur sous toutes ses formes, dans toutes ses acceptions.

A toutes ces qualités l'hon. M. Shehyn joint les plus excellentes qualités du cœur qui en fait personnellement un des membres les plus aimés du Cabinet. Jouissant d'une très grande fortune, il en fait jouir également ses amis et tous ceux qui l'approchent. Les splendeurs de sa résidence, la magnificence des fêtes qu'on y donne, le gracieux accueil qu'y reçoivent les amis et les invités sont bien connus de tous ceux qui ont l'occasion de se trouver à Québec pendant les sessions et qui ont profité de sa large hospitalité. Depuis deux parlements, l'hon. M. Shehyn est réélu par acclamation. C'est assez dire que ses adversaires reconnaissent ses mérites comme les reconnaissent si bien ses partisans, c'est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un homme public.

## UN QUÉBÉCOIS A NEW-YORK

Nous lisons dans l'Electeur : —

Nous sommes fiers de voir l'honorable M. Laurier invité à porter la parole devant la Chambre de Commerce de New-York, non seulement parce qu'il est notre chef politique, mais aussi à titre de concitoyen, car à Québec M. Laurier est à bon droit considéré comme des nôtres.

Toute la population de la vieille capitale, en particulier celle de Québec-Est, savourera avec plaisir les applaudissements que l'éloquence de son représentant ne manquera pas de faire éclater au sein d'une assemblée d'élite habituée à apprécier les belles choses. A un point de vue plus pratique, on comprend ici les avantages qui peuvent résulter de la présence de l'honorable Wilfrid Laurier au banquet du 27. Parler devant la Chambre de Commerce de New-York, c'est s'adresser du coup aux 65 millions d'habitants de la République, c'est atteindre le peuple américain tout entier et lui faire connaître nos véritables opinions, trop souvent dénaturées.

M. Laurier sera précédé à New York par une immense réputation, qui demandera tout son talent pour se soutenir. Nous ne craignons pas l'épreuve pour lui. Le Canadien-Français qui a assez bien maîtrisé la langue de Shakespeare pour soulever, par chacun de ses discours, l'enthousiasme de ses compatriotes anglais, pourtant si impossibles d'ordinaire, saura bien exciter la même admiration la première fois qu'il ira porter la parole devant le grand public de New-York.

tenacité de l'honneur sur de lui-même ; chez lui pas d'excitation, tout est mesuré. Ses concitoyens lui confient une charge, un devoir et il l'accomplit avec toute sa force et son énergie. L'un est le cœur qui pousse, la tête qui pense, la langue d'argent qui parle ; l'autre est l'esprit qui pèse, la main qui agit, mais tous deux ont une vertu, un culte qui leur est commun et que Québec Est prise le plus en eux, cette vertu, ce culte c'est l'honneur, l'honneur sous toutes ses formes, dans toutes ses acceptions.

Aux yeux du gouvernement, le journal doit être un puissant instrument d'éducation. C'est à ce point de vue que le gouvernement Mackenzie a aboli l'ancien tarif postal sur les journaux. On ne saurait donc trop faire pour encourager la diffusion des journaux, qui sont pour un grand nombre une véritable école.

En même temps qu'on annoncera aux maîtres de poste que leur traitement est augmenté, on devrait leur donner instruction d'agir comme agents pour tous les journaux du pays, sans exception de partis, de sorte que les abonnés n'eussent qu'à leur remettre le prix de leur abonnement, qui serait fidèlement transmis à qui de droit. Pour faciliter cette besogne, des formules spéciales leur seraient distribuées. Ce nouveau service ferait aux maîtres de poste un petit revenu additionnel qui dans certains cas atteindrait un chiffre assez important.

Aux États-Unis, les affaires de souscriptions rapportent aux maîtres de poste de campagne beaucoup plus que les émoluments de leur office. Tous les journaux du pays consentiraient volontiers, croyons-nous, à payer à ces agents officiels une retenue de 25 p. c. sur les recouvrements.

## L'EMPRUNT PROVINCIAL

Le *Petit Figaro*, journal financier de Montréal, publie au sujet de l'emprunt provincial les calmes réflexions qui suivent : —

L'avenir du Canada—répétons-le — au point de vue matériel, est intimement lié au développement de son réseau ferré : c'est ce qu'avait si bien compris Mgr Labelle, quand il réclamait avec tant d'insistance la création de la ligne du Nord. Ce royaume du nord dont la reconnaissance populaire l'avait proclamé roi, et qu'il avait formé en appelant des colons sur ces terres autrefois désertes, il ne l'avait créé que grâce au chemin de fer du lac Saint-Jean ; c'est aussi, du reste, ce que tous les partis reconnaissent lorsqu'ils sont au pouvoir. L'emprunt devient donc une nécessité—mais inévitable. L'honorable M. Shehyn se rend à la fin du mois avec le premier ministre en Europe pour négocier cet emprunt.

Il n'est pas douteux qu'avec les chiffres revenus et de plus value des propriétés de la province qu'il peut invoquer, il convaincra aisément les capitalistes des avantages du placement offert par le gouvernement de Québec, et qu'il trouvera sous de favorables conditions des souscripteurs empressés.

Il lui suffira de présenter un résumé des résultats obtenus depuis 1881 dans cette province notamment dans les nouveaux défrichements du Nord, pour donner confiance aux plus timides. Le marché financier de Paris qui a déjà souscrit l'emprunt de \$4,275,000 en 1890, accueillera favorablement, nous n'en doutons pas, cette heureuse occasion d'un placement sûr, offrant les plus solides et les meilleures garanties.

A. M. DE CH.

la Colombie Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest, Canada & Francis Cleary, Windsor, pour la province du Manitoba et la province d'Ontario dans la Puissance du Canada, excepté la ville d'Ottawa et les comtés de Carlton, Russell, Prescott, Gengury, Renfrew, Stormont, Dundas, Guy, Greenville et Leeds et Lanark et cette partie du Nipissing s'étendant jusqu'à Sudbury sur le Pacifique Canadien ; John J. Gilligan, Grafton, W. Va., pour l'Ouest de la Virginie ; Daniel M. Clark, Brainard, Minn., pour le Minnesota ; J. A. Skelley, Mc Keesport, Pa., pour le Maryland ; Peter C. Becker, Leavenworth, Kan., pour les comtés de Leavenworth, Wyandotte, Atchison, Johnson, Jackson, Donipham, Douglas, Miami, Line, Anderson, Allen, Bourbon, Woodson, Wilson, Neosho, Crawford, Montgomery, Labitte, Cherokee, Kansas ; Daniel J. Kelly, Beatti, Kan., pour les comtés de Nemaha, Marshall, Washington, Republic, Jewel, Smith, Osborne, Brown, Kansas ; T. J. Buterly, Topeka, Kan., Shawnee, Osage, Coffey, Wabannsee, Lyon, Greenwood, Elk, Davis, Morris, Chase, Buther, Sedgwick, Sumner, Harvey, Marion, Reno, Mepherson, Kansas ; Dr. Gallagher, St. Marys, Kan., pour les comtés de Pottswatonic, Riley, Clay, Dickinson, Saline, Ottawa, Cloud, Ellsworth, Rice, Lincoln, Mitchell, Kansas ; W. J. Bulger, Chicago, Ill., pour l'Indiana ; P. J. Kelley, Salamanca, N. Y., pour le Kentucky ; Martin Carey, Buffalo, N. Y., pour le Massachusetts.

Je regrette d'être forcé de dire que, si tous les titulaires avaient communiqué leur acceptation dans un délai raisonnable, cette liste officielle aurait été publiée beaucoup plus tôt. Même à cette date il y a des titulaires qui, s'ils ont accepté leur nomination, ont manifesté leur acceptation par le silence.

C'était et c'est mon intention de ne nommer que des hommes actifs et disposés à étendre et à propager notre noble association, et c'est avec cet objet en vue que je présente maintenant les susdits députés suprêmes.

Tous les officiers et tous les membres des conseils et des succursales se trouvant sous la juridiction des susdits députés devront agir en conséquence.

Donné sous mon seing et le sceau du Conseil Suprême ce 15ème jour de janvier A. D. 1891.

(Signé) J. S. McGarry  
Président Suprême  
C. M. B. A.

Nous avons renoncé à notre projet de publier, pour cette année du moins, un almanach français de la C. M. B. A. Pareille publication aurait pu être fort avantageuse, spécialement pour les succursales françaises, mais nous n'avons pas eu le devoir d'assumer les frais de l'entreprise lorsque nous avons contemplé de sang-froid l'impardonnable apathie qui a répondu à nos appels. En justice, nous ne pouvons pas omettre d'a-

Un correspondant du *C. M. B. A. Weekly* lui écrit pour lui exprimer le désir d'avoir des nouvelles de la succursale 80 de la C. M. B. A., établie à New Brighton. A cela notre confrère répond qu'il serait heureux de pouvoir publier de courts mais fréquents rapports de chacune des succursales qui voudraient bien donner signe de vie. De notre côté, nous serions aussi aise que notre distingué confrère de Détroit de donner souvent des nouvelles des diverses succursales de la C. M. B. A. Mais que voulez-vous que nous fassions ? La plupart des succursales sont muettes.

Le *C. M. B. A. Weekly* prend occasion de ce fait pour formuler des reproches qui nous paraissent bien mérités. Nous supposons, dit-il,— que les membres de la succursale 80 sont comme les membres de tant d'autres succursales, qui paraissent croire que la C. M. B. A. est seulement une société d'assurance de vie, et que l'on n'a pas à attendre d'eux autre chose que le paiement de leurs primes. Les fondateurs de la C. M. B. A. avaient pourtant de plus hautes fins en vue : ils se proposaient surtout de construire une organisation aussi puissante pour rallier les forces catholiques que l'organisation des sociétés secrètes est effective pour grouper les efforts hostiles à l'Eglise. Mais aussi longtemps que les deux tiers des membres demeureront aussi indifférents au but réel de la C. M. B. A., leur apathie entravera le dévouement des autres.

## NOTES DIVERSES

Nous lisons dans l'Etendard : —

Comme il était facile de le prévoir, le banquet offert jeudi soir, de la semaine dernière, à l'hôtel Richelieu, à M. de Montigny par ses compagnons d'armes, les zouaves pontificaux, auxquels s'étaient joints de nombreux amis, a eu un magnifique succès. C'est assurément l'une des plus belles et des plus cordiales démonstrations que nous ayons eues depuis longtemps.

Nos compatriotes ont voulu, non-seulement fêter un ami, reconnaître son mérite, ses grandes qualités et lui témoigner leurs plus chaleureuses sympathies, ils ont voulu surtout faire une belle démonstration en l'honneur de la grande cause au service de laquelle M. de Montigny, le premier au Canada, s'est enrôlé, il y a trente ans. Ils ont voulu, une fois de plus, faire voir au monde que les zouaves pontificaux canadiens étaient bien, à Rome, les représentants du Canada français et que tous leurs compatriotes les accompagnaient de cœur dans cette nouvelle croisade.

L'immense salle du Richelieu était à peine suffisante pour contenir la foule des souscripteurs au banquet. Les Zouaves étaient nombreux — quelques-uns d'entre eux étaient venus de Québec et des autres villes de la province et même des États-Unis.

Après avoir serré la main au héros de la fête, on s'est mis à table et aux sons harmonieux d'un orchestre, on s'est mis en devoir de faire justice au succulent menu dans la composition et l'exécution duquel l'hôtel Richelieu dont la réputation n'est plus à faire, s'est réellement surpassé.

M. le Dr Piché, président général de l'Union Allet, présidait, ayant à sa droite le héros du jour. M. B. A. T. de Montigny, chevalier de Pie IX, et à sa gauche le Rvd Edm. Moreau, aumônier des Zouaves, aujourd'hui curé de St-Barthélémi.

Puis vint la partie la plus intéressante de la fête, c'est-à-dire les discours.

Le premier ministre et le cabinet provincial, au complet, ont envoyé un charmant télégramme de félicitations à M. de Montigny.

La joie était à l'ordre du jour et tout le monde s'est retiré charmé de cette belle fête.

A l'assemblée de l'Association Laitière Nationale, tenue à Washington, une résolution a été adoptée demandant au congrès, de faire les lois nécessaires pour obliger tous les produits laitiers et tout aliment à être véritablement ce que leurs noms signifient. Toute denrée falsifiée, toute imitation, et toute substitution devront être légalement étiquetées, en conséquence.

Le directeur des écoles du soir, à Montréal, a eu une entrevue avec le révérend M. Senteune qui approuve entièrement l'idée de faire des conférences dans chaque école. Elles seront industrielles et commenceront aussitôt après l'assemblée du comité, c'est-à-dire la semaine prochaine.

Il y a eu dans les salles de la Société d'Histoire Naturelle à Montréal une assemblée des citoyens qui s'occupent des préparatifs de la réception aux membres de la Société Royale du Canada. On sait que cette société doit tenir sa session annuelle à Montréal, cette année. L'assemblée était présidée par l'honorable sénateur Murphy : M. J.-A.-C. Beaudry, secrétaire.

Nous notons avec plaisir l'accueil cordial, tout empreint d'une courtoisie vraiment française, fait par la presse de Montréal à notre confrère *Le Petit Égare*. Il faut admettre que celui-ci mérite, à plus d'un titre, les félicitations et les souhaits qu'on lui adresse. Beau papier, bonne typographie, splendide impression, rien ne manque à ce physique animé par une rédaction remarquablement intelligente et distinguée.

Samedi de la semaine dernière, le 17 janvier, le feu a détruit le collège de St-Jérôme comté de Terrebonne. Ce collège avait été fondé en 1874 par le regretté Mgr Labelle.

## FEUILLETON

### CONFESSIONS

# D'UN OUVRIER

(suite)

I

En arrivant, on la mit au lit, et tout le monde s'endormit ; mais le lendemain, je fus réveillé par de grands cris. Ma mère tenait Henriette sur ses genoux, tandis que mon père les regardait toutes deux les bras croisés et la tête basse.—La petite sœur était morte pendant la nuit !—Sans bien comprendre alors ce qui l'avait fait mourir, je rattachai sa perte à nos promenades hors barrière, ce qui me les fit haïr encore davantage.

Après une interruption de quelques semaines, mon père voulut les reprendre, mais ma mère refusa de le suivre, et j'en fus ainsi délivré.

Cependant j'avais dix ans, et l'on ne songeait à me donner aucun maître. En cela, l'indifférence de mes parents était entretenue par les conseils de Mauricet. Mauricet avait toujours été le meilleur ami de ma famille. Maçon comme mon père et du même pays que lui, il avait, outre l'autorité que donnent les vieilles relations, celle qui résulte d'une probité sans tache, d'une capacité éprouvée et d'une aisance acquise par l'ordre et le travail. On répétait chez nous : *Mauricet l'a dit !* comme les avocats répètent : *C'est la loi !* Or, Mauricet avait horreur de la lettre moulée.

—A quoi bon entortiller ton fils dans l'alphabet ? disait-il souvent à mon père ; est-ce que j'ai eu besoin du grimoire des écoles pour faire mon chemin ? Ce n'est ni la plume, ni l'écrivoire, c'est la truelle et l'auge qui font le bon ouvrier. Attends encore deux ans, tu me donneras Pierre Henri, et à moins que le diable ne s'en mêle, nous le ferons bien mordre au moellon et au mortier.

Mon père approuvait hautement ; quant à ma mère, elle eût préféré me mettre à l'école dans l'espoir de me voir la croix. Cependant elle renonça, sans trop de peine, à la gloriole de faire de moi un savant ; et je ne saurais encore ni lire, ni écrire, si le bon Dieu ne s'en fût mêlé.

II

Notre ami Mauricet ne travaillait pas seulement pour les autres comme maître compagnon ; il s'était mis, depuis quelque temps, à essayer de petites entreprises qui lui avaient rapporté un peu d'argent, ce qui le mettait en goût de poursuivre. On lui parla d'un travail de maçonnerie pour un bourgeois de Versailles qui l'avait autrefois employé. Il en dit quelques mots chez nous, et ma mère lui conseilla de faire écrire au bourgeois ; mais Mauricet avait

—C'est pour ton bien, cher petit ! répétait-il en souriant ; rappelle-toi la correction, mon enfant ; — qui aime bien, châtie bien...—Encore ceci, à cause de l'intérêt que je te porte !

Et, à chaque phrase, la triple corde à nœuds vous cinglait les reins ou les épaules.

Pour ma part, j'étais toujours parmi les plus chéris, c'est-à-dire les mieux rossés. Aussi, il faut avouer que je tenais le haut bout sur le banc des *incorables* !... C'était le nom que M. Saurin donnait aux paresseux les plus invétérés. La vie que j'avais menée jusqu'alors me rendait insupportable l'immobilité forcée. J'avais dans les jambes des impatiences de courir que je cherchais à apaiser par les coups de pied donnés à droite et à gauche, ou par des sauts de carpe qui changeaient en zigzags les jambages qu'écrivaient mes voisins, et faisaient jaillir l'encre des écritoires jusqu'aux beaux exemples de M. Saurin. Du reste, ces exemples, qui se dressaient le long des tables, suspendus à des ficelles, par des épingles de bois, comme le linge des blanchisseuses, nous servaient bien moins de modèles pour la bâtarde et la coulée, que de remparts pour cacher nos méfaits ; M. Saurin, qui avait toujours le mot pour rire (même quand son martinet nous faisait pleurer), les appelait des *paragrimaces* ! J'en profitais autant que personne sous ce rapport, et toute la première année se passa sans que je pusse mordre à la lecture ni à l'écriture. J'avais toujours dans l'esprit ce que j'avais entendu dire au père Mauricet, et je regardais l'instruction de l'école comme un luxe dont, quant à moi, je n'éprouvais pas du tout le besoin. Il fallait, pour en faire cas, apprendre à quoi elle pouvait servir.

Nous étions alors, si je me rappelle bien, en l'année 1806 : un soir, au sortir de l'école, je vis une vingtaine d'ouvriers arrêtés devant une grande affiche collée au mur ; un d'eux cherchait à l'épeler, mais sans pouvoir même arriver à bien déchiffrer le titre. Nous avions parmi nous un petit bossu nommé Pierrot, qui était le savant de l'école, et qui lisait toutes les écritures aussi couramment que les autres jouaient au sabot. En voyant la croix d'argent à ruban tricolore qu'il portait sur sa bosse devant les ouvriers l'appelèrent ; un d'eux le prit dans ses bras pour qu'il pût voir l'affiche ; il se mit à lire de sa petite voix d'oïseau :

BULLETIN DE L'ARMÉE FRANÇAISE

Victoire remportée sur les Prussiens à Iéna.

C'était le récit de la bataille avec l'histoire des cinq bataillons français que la cavalerie prussienne n'avait pu entamer, et des cinq bataillons prussiens que la cavalerie française avait éparpillés comme un écheveau de fil. Pierrot lisait cela d'un air aussi fier que s'il eût été général en chef, et les ouvriers, les yeux fixés sur lui, buvaient ses paroles. Quand il s'arrêtait, les plus pressés criaient : —Après ! après ! Et les

## AUX MEMBRES DU CLERGE

EN RÉCEPTION :

100 Quarts Colli  
100 Octaves Colli  
50 Quarts Vin Cettes  
50 Quarts Taragona blanc.

Ces vins sont analysés par des experts et recommandés pour la messe

—AUSSI—

A Notre Ferme modèle du  
Château--Richez,  
150 canards Pékin, pour la reproduction.

PRIX :—\$ 5.00 pour 3 canards  
9.00 " 6 "  
16.00 " 12 "

## A. TOUSSAINT,

Marchand en gros de Vins et Liqueurs  
ENTREPOT :—27 Rue Notre-Dame  
Basse-Ville, Québec.

12 juillet 1890.

CIGARES ET BOISSONS DE PREMIER CHOIX REPAS A TOUTE HEURE

## HOTEL

— DU —

CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

— DU —

CHENAL DU MOINE

61, place Jacques-Cartier, Nlle LATRAVERSE  
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

ASSURANCE  
ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

Il y a eu dans les salles de la Société d'Histoire Naturelle à Montréal une assemblée des citoyens qui s'occupent des préparatifs de la réception aux membres de la Société Royale du Canada. On sait que cette société doit tenir sa session annuelle à Montréal, cette année. L'assemblée était présidée par l'honorable sénateur Murphy ; M. J.-A.-C. Beaudry, secrétaire.

\* \*

Nous notons avec plaisir l'accueil cordial, tout empreint d'une courtoisie vraiment française, fait par la presse de Montréal à notre confrère *Le Petit Figaro*. Il faut admettre que celui-ci mérite, à plus d'un titre, les félicitations et les souhaits qu'on lui adresse. Beau papier, bonne typographie, splendide impression, rien ne manque à ce physique animé par une rédaction remarquablement intelligente et distinguée.

\* \*

Samedi de la semaine dernière, le 17 janvier, le feu a détruit le collège de St-Jérôme comté de Terrebonne. Ce collège avait été fondé en 1874 par le regretté Mgr Labelle. Les pères de Sainte-Croix y donnaient un cours commercial et un cours élémentaire. Il y avait environ trois cents élèves.

\* \*

Mardi, le 20 courant, à l'Université Laval, M. le docteur A. Vallée a commencé la série de ses cours publics sur l'hypnotisme.

\* \*

*Le Progrès du Saguenay* dit qu'une grosse quantité de fuseaux sera manufacturée durant l'hiver à Saint-Alexis et le long du chemin de St-Urbain. C'est une industrie qui emploie plus de 200 hommes dont grand nombre avec chevaux et voitures. Six ou sept manufactures sont en opération.

\* \*

D'après les nouvelles reçues des Barbades la saison des melasses s'ouvrira prochainement mais la récolte sera moindre qu'en 1889. Il y aura dans le rendement une diminution de 17,000 à 20,000 poinçons. La sécheresse qui a sévi dans les Barbades durant les derniers six mois de 1890, fait dire à un homme compétent que la récolte de 1891 n'excèdera pas 60,000 à 65,000 tonnes de sucre, et 30,000 à 33,000 poinçons de melasse.

## OBITUAIRE

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Langlois, l'épouse de M. Antoine Langlois, agent et solliciteur d'annonces, arrivée mercredi dernier après une courte maladie.

Nos très sympathiques condoléances.

écoles pour faire mon chemin ! Ce n'est ni la plume, ni l'écritoire, c'est la truelle et l'auget qui font le bon ouvrier. Attends encore deux ans, tu me donneras Pierre Henri, et à moins que le diable ne s'en mêle, nous le ferons bien mordre au moellon et au mortier.

Mon père approuvait hautement ; quant à ma mère, elle eût préféré me mettre à l'école dans l'espoir de me voir la croix. Cependant elle renonça, sans trop de peine, à la gloire de faire de moi un savant ; et je ne saurais encore ni lire, ni écrire, si le bon Dieu ne s'en fût mêlé.

## II

Notre ami Mauricet ne travaillait pas seulement pour les autres comme maître compagnon ; il s'était mis, depuis quelque temps, à essayer de petites entreprises qui lui avaient rapporté un peu d'argent, ce qui le mettait en goût de poursuivre. On lui parla d'un travail de maçonnerie pour un bourgeois de Versailles qui l'avait autrefois employé. Il en dit quelques mots chez nous, et ma mère lui conseilla de faire écrire au bourgeois ; mais Mauricet avait une répugnance décidée pour les correspondances : il déclara qu'il aimait mieux attendre jusqu'au dimanche, et aller, de pied, à Versailles pour conclure l'affaire. Malheureusement un autre fit plus de diligence ; quand nous le revîmes, le lundi suivant, il nous apprit que le bourgeois avait signé le marché la veille de sa visite. Il regrettait Mauricet, à qui il eût accordé la préférence. C'était un bénéfice de quelques centaines de francs perdu faute d'une lettre. Le maître compagnon en détesta d'autant plus l'encre et le papier, qui, d'après lui, donnaient toujours l'avantage aux intrigants sur les bons ouvriers.—Bien entendu qu'aux yeux de Mauricet le bon ouvrier était celui qui ne savait ni lire ni écrire.

Mais ma mère tira de l'accident une toute autre leçon : elle en conclut qu'il était bon, même pour un ouvrier, de savoir *mettre du noir sur du blanc*, et elle parla de m'envoyer à l'école. Mon père, qui n'y eût pas pensé, ne fit aucune opposition. On m'acheta donc un grand carton qu'on m'attacha en bandoulière par un lacet ; on y mit deux plumes, une main de papier dit *petit pot*, un encrier de basane, un *abécédaire* où l'alphabet était précédé d'une croix, et que l'on nommait pour cela, une "Croix de Dieu ;" puis on me conduisit à la classe de M. Saurin.

M. Saurin avait été, avant la Révolution, frère lai ou novice dans un couvent de capucins. C'était là, sans doute, qu'il avait appris à donner la discipline et à parler du nez. Du reste, le meilleur homme qui ait mangé son pain sous le ciel du bon Dieu ; patient, serviable, désintéressé ! J'aimais tout de bon M. Saurin, sauf son martinet. Il en usait pourtant avec beaucoup de justice, et en accompagnant chaque coup d'une parole d'amitié.

colle, je vis une vingtaine d'ouvriers affrétés devant une grande affiche collée au mur ; un d'eux cherchait à l'épeler, mais sans pouvoir même arriver à bien déchiffrer le titre. Nous avions parmi nous un petit bossu nommé Pierrot, qui était le savant de l'école, et qui lisait toutes les écritures aussi couramment que les autres jouaient au sabot. En voyant la croix d'argent à ruban tricolore qu'il portait sur sa bosse devant les ouvriers l'appelèrent ; un d'eux le prit dans ses bras pour qu'il pût voir l'affiche ; il se mit à lire de sa petite voix d'oïseau :

## BULLETIN DE L'ARMÉE FRANÇAISE

*Victoire remportée sur les Prussiens à Iéna.*

C'était le récit de la bataille avec l'histoire des cinq bataillons français que la cavalerie prussienne n'avait pu entamer, et des cinq bataillons prussiens que la cavalerie française avait éparpillés comme un écheveau de fil. Pierrot lisait cela d'un air aussi fier que s'il eût été général en chef, et les ouvriers, les yeux fixés sur lui, buvaient ses paroles. Quand il s'arrêtait, les plus pressés criaient : —Après ! après ! Et les autres reprenaient : —Donnez-lui le temps ; faut au moins qu'il reprenne sa respiration. Lit-il bien, ce petit citoyen-là ! Allons, mon bijou, tu en es à la charge du maréchal Davoust !

Et on se taisait de nouveau pour entendre Pierrot.

La lecture achevée, il arriva d'autres passants. Le petit bossu fut obligé de recommencer. Lui qu'on traitait d'habitude avec moquerie, tout le monde lui parlait alors avec considération ; on eût dit qu'il était pour quelque chose dans le récit qu'il faisait connaître ; chacun lui en savait gré ; on lui adressait des paroles de caresse et d'encouragement, tandis qu'on nous imposait silence à coups de pied ; l'avorton était devenu notre roi à tous !

Ceci me frappa comme l'aventure de Mauricet avait frappé ma mère. Sans raisonner la chose, je sentis qu'il était bon parfois de *savoir* ! Le petit triomphe de Pierrot me mit en goût de la lettre moulée ; je ne puis pas dire que je pris une résolution ; mais dès le lendemain, je devins plus attentif aux leçons ; quelques éloges de M. Saurin entretinrent ces bonnes dispositions, et mes premiers progrès achevèrent de me donner courage.

Au bout de la seconde année, je savais lire et écrire ; M. Saurin commença à me donner des leçons de calcul.

Ces leçons-là n'étaient accordées qu'aux écoliers favoris, à ceux qui avaient *le feu sacré*, comme disait l'ancien capucin. On les prenait dans une petite pièce particulière où se trouvait un tableau noir sur lequel M. Saurin donnait ses démonstrations.

(à suivre)

## CLUB DE CHASSE ET DE PECHE

3<sup>e</sup> place Jacques-Cartier, Mlle LATRAVERSE  
Montréal. Propriétaire.

A deux pas du débarcadère des bateaux à vapeur.

Montréal, 5 juillet 1a

## ASSURANCE ROYALE CANADIENNE

FEU ET MARINE

THOMAS ROY, Gérant

Branche de Québec, Bureau :

### 119 RUE ST-PIERRE

BASSE-VILLE, QUEBEC.

5 juillet 1890—1a

## HOTEL RIENDEAU

Cet hôtel, qui a acquis tant de titres à la popularité parmi le public voyageur, a été transporté de la rue Saint-Gabriel à la place Jacques-Cartier. L'hôtel Riendeau occupe aujourd'hui l'édifice connu autrefois sous le nom d'hôtel Saint-Nicolas, place Jacques-Cartier.

M. Joseph Riendeau, en ouvrant ce nouvel établissement, s'est rendu aux exigences de sa clientèle qui se plaignait de l'exiguïté de l'ancien local. Le nouvel hôtel est situé sur le point le plus central de Montréal, à proximité de l'Hôtel-de-Ville, du palais de justice, des débarcadères des vapeurs de la compagnie R. & O. et de la gare du C.P.R. Les chambres sont spacieuses, meublées à neuf, bien aérées et pourvues de toutes les améliorations modernes pour le confort des occupants.

Quant à la table, qu'il nous suffise de dire que le menu est toujours préparé avec la variété et la recherche qui ont obtenu à Joseph Riendeau la renommée d'un maître d'hôtel de premier ordre. La cave de l'établissement est toujours pourvue de vins et de liqueurs de choix.

Une visite est sollicitée pour que le lecteur puisse se convaincre qu'il n'y a aucune exagération dans cette annonce.

# LE "SUN"

Compagnie d'Assurance sur la Vie,  
du Canada

BUREAU PRINCIPAL

164 Rue St Jacques, Montréal.

**M. LOUIS TESSIER,**

GÉRANT A QUÉBEC.

67 RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

— : 000 : —

Le "SUN" est la seule Compagnie qui émet des polices absolument **sans conditions**. Elle paie les réclamations promptement **sans attendre 60 ou 90 jours**.

Aucune personne ne doit s'assurer à une Compagnie qui émet une police remplie de conditions et restrictions.

Toute personne doit lire sa police attentivement avant de l'accepter et de payer la prime, car dans quelques cas **déception est pratiquée**.

Assurez-vous au "SUN," car cette Compagnie vous émanera une police dans laquelle **il n'y aura aucune restriction vexatoire** en cas de **SUICIDE, EMEUTE, GUERRE, DUEL, FELONIE, VOYAGE, CHANGEMENT D'OCCUPATION** et **TRANSPORT DE POLICE**, comme il s'en trouve dans les polices des autres Compagnies.

Le "SUN" a réalisé par ses Prêts et Placements depuis trois ans un intérêt d'une moyenne de **sept pour cent (7%)** étant le **taux le plus élevé** acquis par les Compagnies d'Assurance sur la Vie faisant affaires au Canada.

**ROBERTSON MACAULAY, Ecr.**

Président et Directeur-Gérant.

12 juillet 1890

## Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

## HOTEL RIENDEAU,

CI-DEVANT

Hôtel St-Nicolas

58-60 Place Jacq-Cartier,  
**MONTREAL**

Situation des plus centrales.  
Chambres spacieuses, meublées à neuf. Menus variés et excellents.  
Primeurs de toutes les saisons.  
Vins, Liqueurs et Cigares de premier choix.

Telephone—Bell 1608. Federal, 738

**JOS. RIENDEAU, Prop**

5 juillet 1890—1a

## LA NEW YORK

ACTIF total au Canada, \$ 2,011,235.93  
Y compris le dépôt au gouvernement, de . . . 1,064,681.45  
Montant d'assurances en force au Canada. . . . . 14,320,863.00

BONNS AGENTS demandés pour la cité et le district de Québec.  
S'adresser au soussigné :

**DAVID SMITH,**

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec

5 juillet 1890. 1a

## FRANK PENNEE

119 RUE ST-PIERRE

Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de Québec, de la

Canada Life Assurance Company

ET DE LA

Manufacturers' Accident Insurance Co

5 juillet 1890 1 an.

## UNITED STATES LIFE

## LE REMEDE DU PERE MATHIEU!



L'AMERITE DE L'ALCOOL ENFIN TROUVE!  
ENCORE UNE L'AMERITE!

LE REMEDE DU PERE MATHIEU

enlève radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir de liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une boisson ou de tout abus des liqueurs enivrantes, une seule cuillerée à thé sera disparaitre complètement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute Fièvre, Dyspepsie, Torpeur du Foie, ayant une cause autre que l'intempérance.  
Vendu par les Pharmaciens, \$1.00 la bouteille.

S. LACHANCE, seul propriétaire,  
1538 et 1540 Rue Ste-Catherine, Montréal.

## NEW - YORK LIFE

Cie. d'Assurance sur la Vie

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.98

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de polices et à leurs ayants-droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances souscrites . . . . . 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL

## NOTRE IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

68 RUE ST-JOSEPH 68

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,  
FAMPHLETS,  
FACTUMS,  
BLANCS DE CHEQUES,  
BLANCS DE BILLETS,  
LITRES FUNÉRAIRES,  
CARTES D'AFFAIRES,  
CIRCULAIRES,  
TITRE DE COMPTES  
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

**PHILIPPE MASSON,**  
Imprimeur-Éditeur.

## Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Mauvaise tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi. Je ne puis que faire l'éloge de leur composition que vous avez bien voulu me faire connaître. Je

les Compagnies d'Assurance sur la Vie  
faisant affaires au Canada.

**ROBERTSON MACAULAY, Ecr.**

Président et Directeur-Général.

12 juillet 1890

**Liverpool & London & Globe**

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal.

Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie.

FONDS INVESTIS . . . . \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT . . . . 900,000

Cette compagnie prend des risques  
dans toutes les parties de la ville et  
des campagnes. Des Polices pour  
trois ans sont émises au taux de  
deux primes annuelles.

WM. M. MACPHERSON,  
75, rue Dalhousie,  
Québec.

5 juillet 1890. 1a

**Cadeaux! Cadeaux!**

**NOEL ET JOUR DE L'AN**

Voulez-vous faire de gentilles et durables  
étrennes? Allez visiter l'établissement du  
soussigné. C'est là que pour les

**Cadeaux de Noël et du Jour  
de l'An.**

vous trouverez à votre choix, LAMPES de  
toutes sortes, verreries de tous modèles, un  
bel assortiment d'ARGENTERIES, SERVICES A  
DINER à bon marché, SERVICES A THÉ EN  
PORCELAINES, SERVICES A DESSERT, VERRES A  
VIN ET CARAFFES, POTERIES D'ART, Mille  
variétés d'OBJETS DE FANTAISIE, etc., etc.

**Grande Réduction dans les Prix, d'ici au**

**1er janvier 1891. Gros et Détail.**

**LOUIS BRUNEAU**

**95 RUE ST-JOSEPH. ST-ROCH  
QUÉBEC.**

[Téléphone 390]

DAVID SMITH.

Agent général,  
Rue St-Pierre, Québec.

5 juillet 1890. 1a

**FRANK PENNEE**

**119 RUE ST-PIERRE**

Agent et Inspecteur,  
pour Québec et le District de  
Québec, de la

**Canada Life Assurance Company**

ET DE LA

**Manufacturers' Accident Insurance Co**

5 juillet 1890 1 an.

**UNITED STATES LIFE**

Organisée en 1850

Bureau principal à NEW YORK

BILAN DE 1889 -- Augmentation  
d'actif, augmentation de surplus,  
augmentation de polices émises et  
d'affaires faites, augmentation d'as-  
surances en force.

Cette compagnie, a part plusieurs sys-  
tèmes très avantageux, présente aussi  
un plan d'assurance de vie à très bon  
marché, garanti par une police des plus  
libérales.

Bonnes offres à de bons agents.  
S'adresser à

B.-V. BERNIER.

Agent général,

133 rue ST-PIERRE, Basse-Ville, Québec

**PRIME DE L' "ASSOCIATION"**

EN FAVEUR DE L'INSTRUCTION

Chacun de nos ABONNÉS est prié  
de DÉCOUPER le *Présent avis*, et de  
le remettre à un établissement  
d'instruction de son choix. Il le  
préviendra qu'avec l'un de ces  
avis, découpé de l'*Association*, cet  
établissement peut demander à M.  
*Joseph Vinot*, officier de l'Instruc-  
tion publique, Cour de Rohan, à  
Paris, de lui adresser *gratuitement*,  
pendant quelque temps, le *Journal  
du Ciel*, grand ouvrage d'astro-  
nomie élémentaire.

Capitaux placés — \$105,000,000.00

Actif en Canada — \$ 2,011,235.98

Revenu total . . . . . \$ 29,163,266.24

Payé aux porteurs de po-  
lices et à leurs ayants-  
droit . . . . . 129,344,058.87

Nouvelles Assurances

souscrites . . . . . 151,119,088.00

Assurances en vigueur . . . . 495,601,970.00

MICHAUD, HUDON & DALY,

Agents généraux pour le département  
français.

BUREAU PRINCIPAL :  
Bâtisse "NEW YORK LIFE,"  
MONTREAL  
DAVID BURKE,

Directeur général pour le Canada.

N. B. -- Des personnes de tact et d'énergie peuvent se créer  
en position lucrative, comme agents, en s'adressant à MM  
MICHAUD, HUDON & DALY.

5 juillet 1890 -- 1a

**HOTEL ST-LOUIS**

(CI-DEVANT OCCUPE PAR M. JOSEPH RIENDEAU)

64 RUE ST-GABRIEL 64

**MONTREAL**

Cet hôtel vient d'être ouvert par MM.  
JOHN JOHNSON & Cie, déjà si avanta-  
geusement connus. M. J. Johnson a fait  
précédemment sa marque à Ottawa, où il a  
tenu un hôtel qui figurait au premier rang  
parmi les établissements de ce genre.

La table est des mieux servies. Primeurs  
de toutes les saisons.

Chambres spacieuses, magnifiquement  
meublées à neuf, et dans lesquelles les  
voyageurs et les touristes jouissent de tout  
le confort désirable.

Le personnel est au grand complet et se  
distingue par une attention et une politesse  
tout à fait remarquables.

Vins,  
Liqueurs,  
Cigares,  
Etc., Etc., Etc.,  
Tous de premier choix

PLACE DES PLUS CENTRALES

**J. JOHNSON & CIE,**

64, Rue Saint-Gabriel, Montréal.

4 sept. - 1 a.

Imprimeur-Éditeur.

**Pilules Antibiliaeuses.**



MARQUE DE COMMERCE

**Du Dr NEY**

Remède par excellence contre les Affections  
Biliaeuses: Torpeur du foie, Excès de bile et  
autres indispositions qui en découlent :  
Constipation, Perte d'appétit, Maux de  
tête, Etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distin-  
gué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des  
Pilules Antibiliaeuses du Dr Ney et je me trouve  
très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition  
que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne  
contenant pas de mercure, elles peuvent être admi-  
nistrées sans danger dans une foule de cas où les  
pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de  
ces Pilules pour mes patients, mais j'en ai aussi  
employées en maintes circonstances pour moi-  
même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande  
l'usage aux personnes qui ont besoin d'un par-  
gatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavalrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

**L. ROBITAILLE, Chimiste  
JOLIETTE, P. Q.**

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

**CIGARE C. M. B. A.**

Ce cigare a fait les délices des délégués de la convention  
du Grand Conseil de la C. M. B. A., tenue à Montréal, en  
septembre dernier. Les membres de la succursale 29, d'Ottawa,  
ont su l'apprécier lorsque M. le chevalier Campeau,  
délégué suprême, leur en a présenté des spécimens.

Bien que manufacturé au Canada, ce cigare ne contient  
que du PUR TABAC DE LA HAVANE. De tous les cigares  
à 5 cts, le cigare C. M. B. A., est assurément le meilleur.

Membres de la C. M. B. A., ce cigare vous est présenté par  
l'un des vôtres, par un frère; veuillez donc lui faire un  
accueil FRATERNEL.

FRÈRES, veuillez bien choisir dans votre localité une  
maison de commerce recommandable qui se charge de la  
vente du cigare C. M. B. A., et faire connaître le nom de  
cette maison à la succursale No. 101, Trois-Rivières, ainsi  
qu'à moi-même.

**EDOUARD MAILHOT**

Membre de la succursale No. 101.

13 déc., 6 m.

**EXCELLENTE  
LUNETTES D'APPROCHE**

Utilisables pour l'Astronomie

Fort grossissement. -- Complètes avec pied

PRIX INOUI : 40 Fr. plus le  
port de 4 kilogrammes

S'adresser au *Journal du Ciel*, Cour de Rohan

PARIS